



FICHE INFORMATIONS ET CONSEILS PANIER REPAS

Année 2021 - 2022



UN RESPONSABLE UNIQUE : LA FAMILLE

Les parents de l'enfant sont les **uniques responsables** de la fourniture et du transport du panier repas.

A ce titre, ils doivent veiller strictement :

- au respect des évictions alimentaires ;
- à utiliser des produits frais, sur le plan gustatif, en respectant leur date limite de consommation ;
- au respect de la chaîne du froid depuis la préparation (ou l'achat) jusqu'au dépôt à la cantine.

Si les œufs sont autorisés, ne les proposer que durs. Supprimer mousse au chocolat maison, crème anglaise, crème chantilly, tout produit à base de lait cru. N'utiliser que des mayonnaises industrielles.

Toujours se laver soigneusement les mains avant la préparation du repas.

La responsabilité de l'établissement ne saurait être remise en cause du fait des conséquences de la consommation des préparations élaborées par les parents, sous leur seule et unique responsabilité.

COMPOSITION DU PANIER REPAS

Le panier repas comprendra tous les éléments nécessaires à l'enfant (entrée, plat, dessert). Il est bien évident pour nous que nous n'envisageons pas un système de « pique-nique quotidien » où nous accepterions sandwiches et chips.

L'eau (seule boisson autorisée), pain, sel, poivre, seront fournis par l'établissement ainsi que les ustensiles nécessaires à la consommation du repas (assiette, verre, couverts).

CONDITIONNEMENT ET IDENTIFICATION

Chaque élément constitutif du repas devra être placé dans une boîte hermétique avec couvercle étanche, propre (pour les entrées), une **boîte-repas thermos** (en vente dans les magasins de sport ou rayon camping - sport des grandes surfaces) permettant de déjeuner chaud, un dessert. **Le tout étant identifié au NOM et Prénom de l'enfant**. Tous les éléments du repas seront rassemblés dans **un sac propre et identifié au NOM et Prénom de l'enfant**, stocké au froid afin d'en garantir la qualité sanitaire.

TRANSPORT ET DEPOT

Toute anomalie sera enregistrée et notifiée à la famille qui devra prendre en compte les observations formulées.

Ecole Pluie de Roses - 20 rue du Maréchal Joffre - 33140 Villenave d'Ornon

Téléphone : 05.56.37.46.59

Courriel : secretariat@ecolepluiederoses.fr

Site : www.ecolepluiederoses.fr